



Licence (L1, L2, L3)

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

→ SPÉCIALITÉ : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ



Campus du Tampon

Conditions d'admission

- > **En L1 :**
Baccalauréat ou Validation des acquis
- > **En L3 :** Inscription de plein droit pour les titulaires du L2STAPS

Taux d'insertion professionnelle

Enquête CEREQ 2007 : La filière STAPS est l'une des filières universitaires professionnalisant le plus (86%)

Contacts

Renseignements sur le contenu pédagogique de la L1 :

Pascal DENIS - pascal.denis@univ-reunion.fr
Patrick DESMOULINS - patrick.desmoulins@univ-reunion.fr

Renseignements sur le contenu pédagogique de la spécialité :

Marie CHIRON
Tél. : 02 62 57 95 91 (ou 78)
Mél : marie.chiron@univ-reunion.fr

Renseignements sur la scolarité et l'inscription :

Sandrine GERMAIN
Tél. : 02 62 57 95 91
Mél : secretariat.staps@univ-reunion.fr

Objectifs généraux

La formation « Education et motricité » s'intéresse aux APSA, à l'EPS, aux champs disciplinaires scientifiques et à visée professionnelle articulés autour de l'interrelation « savoirs/APSA-l'enfant-l'éducateur/l'enseignant ».

Elle cherche la formation de spécialistes non seulement en intervention, enseignement ou animation, mais aussi d'experts capables d'exercer des responsabilités de conception de projets éducatifs, de coordination d'interventions différentes, d'articulation et de gestion des APSA, de création d'évènements éducatifs, de gestion de groupes, de gestion de la sécurité et de sensibilisation à la santé. Le tout auprès d'enfants et de jeunes de 6 ans à 18 ans.

Compétences visées

- Connaître l'évolution du système éducatif & des différents courants pédagogiques ainsi que la genèse de l'éducation physique et du sport scolaire
- Connaître les caractéristiques du développement physique & psychologique des enfants, adolescents et jeunes adultes
- Maîtriser les déterminants de la motricité des enfants confrontés aux APSA
- Connaître et maîtriser les déterminants techniques, scientifiques, didactiques et pédagogiques des APSA
- Maîtriser les connaissances scientifiques permettant la compréhension de l'acte d'enseignement et de la motricité des enfants et des adolescents
- Maîtriser les enjeux inhérents à toute situation éducative
- Conduire et animer des actions collectives visant la pratique des APSA dans une logique éducative
- Concevoir, planifier et coordonner des apprentissages moteurs chez des enfants, adolescents et jeunes adultes
- Conduire et réguler des séquences d'apprentissages et élaboration d'une stratégie d'intervention adaptée à un public
- Apprécier (analyser, interpréter, évaluer) les conduites motrices
- Exercer en autonomie une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants
- Participer à un travail d'équipe pour la conception d'un projet d'intervention pédagogique
- Maîtriser les aspects éthiques et réglementaires fondamentaux relatifs à toute structure éducative (cadre institutionnel)
- Maîtriser les TICE et une langue vivante

Poursuite d'études

Master Métiers de l'Enseignement : CAPES, Agrégation, Professorat des écoles, Concours de Conseiller Principal D'Éducation, Concours catégorie A de conseiller territorial des APS, Educateur territorial des APS (Catégorie B)

Débouchés

Métiers de l'enseignement scolaire (1^{er} et 2nd degrés) en relation avec les activités physiques et sportives (professorat des écoles, professorat d'éducation physique et sportive) ; conseiller d'éducation ; éducateur ; animateur sportif ; conseiller territorial des APS



Présentation des enseignements

1^{ère} année : orientation et découverte

Semestre 1	Semestre 2
Sciences Humaines et Sociales 1 Sciences de la Vie 1 Activités Physiques individuelles 1 Activités Physiques d'opposition 1 Activités de Pleine Nature 1 Outils méthodologiques 1	Sciences Humaines et Sociales 2 Sciences de la Vie 2 Activités Physiques individuelles 1 Activités Physiques d'opposition 1 Spécialité sportive 1 Outils méthodologiques 2

2^{ème} année : perfectionnement et stabilisation

Semestre 3 (40 h de spécialité soit 13%)	Semestre 4 (40 h de spécialité soit 13%)
Sciences Humaines & Sociales 3 Sciences de la Vie 3 Spécialité scientifique 1 Activités Physiques individuelles 2 Activités Physiques d'opposition 2 Activités Physiques de Pleine Nature 2 Spécialité Sportive 2 Education et Motricité 1	Sciences Humaines & Sociales 4 Sciences de la Vie 4 Spécialité Scientifique 2 Activités Physiques individuelles 2 Activités Physiques d'opposition 2 Spécialité Sportive 3 Education et Motricité 2

3^{ème} année : spécialisation

Semestre 5 (200 h de spécialité soit 65%)	Semestre 6 (100 heures de spécialité soit 33%)
Sciences de la Vie 5 Spécialité Scientifique 3 Activités Physiques individuelles 3 Activités Physiques d'opposition 3 Education et Motricité 3 Education et Motricité 4	Sciences Humaines & Sociales 6 Spécialité Scientifique 4 Activités Physiques individuelles 6 Activités Physiques d'opposition 3 Education et Motricité 5 Education et Motricité 6

